

Histoire et sociologie : le point de vue d'un historien

Fernand Ouellet

Volume 1, Number 1, 1966

Sherbrooke 1966

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/030660ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/030660ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0068-8878 (print)

1712-9109 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ouellet, F. (1966). Histoire et sociologie : le point de vue d'un historien.
Historical Papers / Communications historiques, 1(1), 166–177.
<https://doi.org/10.7202/030660ar>

All rights reserved © The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada, 1966

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

HISTOIRE ET SOCIOLOGIE : LE POINT DE VUE D'UN HISTORIEN

FERNAND OUELLET
Carleton University

Parmi toutes les sciences de l'homme, l'histoire serait-elle la seule discipline à jouir d'une parfaite autonomie ? A lire une certaine historiographie, pratiquée depuis longtemps chez nous et ailleurs par de nombreux historiens férus d'érudition, à entendre les jugements de certains sociologues, chez qui l'idée de transcendance l'emporte encore sur celle d'interdépendance, on le croirait volontiers. Sur ce point, Lucien Fèbvre écrivait : « Les tenants de l'école durckheimienne ne dissipaient pas l'histoire dans la fumée. Ils se l'annexaient en maîtres. Tout ce qui, dans le domaine des sciences historiques, leur semblait susceptible d'analyse rationnelle leur appartenait. Le résidu, c'était l'histoire : une mise en pages chronologique, tout au plus, d'événements de surface, le plus souvent fils du hasard. Disons : un récit¹... » Cette idée de cloisonnement étroit, voire d'une hiérarchie entre les sciences sociales, idées plus ou moins consciemment assumées, n'était pas seulement partagée par les historiens et les sociologues, elle avait un caractère beaucoup plus général. C'est Marc Bloch qui faisait remarquer avec ironie : « Si vous êtes historiens, vous ne mettez pas le pied ici, c'est le domaine du sociologue. Ni là : vous seriez chez le psychologue. A droite ? Vous n'y pensez pas, c'est chez le géographe... Et à gauche, chez l'ethnologue²... » Ces attitudes autonomistes, acceptées d'une façon presque générale il y a quelques décennies à peine, ont, tout en ayant la vie dure, de moins en moins d'audience selon les pays. Au Canada, ce débat est encore d'actualité. Le discours présidentiel du professeur Creighton à ce congrès de 1957 est une preuve parmi plusieurs autres³. En effet, il y déclare entre autres : « For history is the oldest, the most solidly established of all Canadian studies. It is the most articulate, the most productive of the social sciences. » Plus loin, il ajoute : « Leading sociologists, in tones of mingled condescension and reprimand, deplored what they referred to as the « limitations of conventional historical method ». The real trouble with conventional history, they confidently announced, was that it had in fact no method at all. All that professional historians possessed was a primitive sense of chronology; and all that they could do was to hang their material... They had no ideas; they had no analytical theories... they lacked conceptual tools. » Cette incompréhension entre sociologues et historiens

¹ L. FÈBVRE, *Combats pour l'histoire*, p. 422 et suiv.

² *Ibid.*, p. 425.

³ CHAR (1959), 1-12.

se traduit en général par deux sortes de reproches exprimés avec plus ou moins de force de part et d'autre : l'historien, par trop obsédé par les faits, manquerait d'un talent évident pour la généralisation, tandis que le sociologue, une fois entré dans le domaine de l'histoire, aurait tendance à généraliser sans précaution élémentaire⁴. Il faut admettre qu'il y a une part de vérité dans ces assertions mais ce n'est pas là l'essentiel de notre propos.

Il ne s'agit pas non plus de savoir si l'histoire est une science prolifique, vénérable et respectable, mais de se demander si elle est autre chose qu'une science du *particulier* et de l'ordonnance chronologique des faits. Car poser le problème des relations entre histoire et sociologie, c'est soulever, en dehors de nos arrogances respectives, une question beaucoup plus générale, à savoir les rapports entre l'histoire et les autres sciences de l'homme. C'est moins mettre l'accent sur ce qui différencie deux disciplines que sur ce qui les rapproche. Si l'histoire est uniquement une science du singulier et de la description, le débat est clos. Par contre, si elle se préoccupe de problèmes qui intéressent en même temps le sociologue, le dialogue et la coexistence positive sont possibles, voire nécessaires. D'ailleurs l'histoire sociale et la sociologie historique sont deux activités qui se pratiquent actuellement dans la plupart des pays.

Il est vrai que le monde des historiens, ici et ailleurs, est particulièrement divers dans sa composition et ses préoccupations. Les amateurs, dont on ne doit pourtant pas sous-estimer l'utilité, y pullulent et donnent un relief extrême à une conception, encore assez répandue, qui fait de l'histoire une science du *particulier*, *du fait*, voire de l'anecdote et de l'usité. Quant aux professionnels de l'érudition, ils ont souvent contribué à répandre l'idée que l'histoire n'est qu'une technique bien adaptée à la cueillette systématique des faits et à l'élaboration du récit. A ce niveau, les recettes de Langlois et Seignobos ont porté leurs fruits, non seulement parce qu'elles ont précisé des vocations mais parce qu'elles correspondaient à une tradition bien établie parmi les historiens. Raconter les événements, avec toute la précision chronologique nécessaire, décrire la vie d'un grand homme, surtout s'il s'agit d'une personnalité considérée comme marquante, voilà l'objectif ultime.

L'histoire, science du particulier, est aussi celle de la description. Le culte des faits et l'art de la mise en scène, dramatique ou colorée, l'emportent résolument sur la qualité de l'explication. En somme une tendance presque irrésistible à mettre le passé au singulier. Cette conception rend sans aucun doute compte de l'importance acquise par

⁴ Voir W. J. CAHNMAN and A. BOSKOFF, *Sociology and History. Theory and Research*, p. 1. Evoquant ces critiques, les auteurs déclarent : « We can ill afford the mordant humor that asserts: « Sociology is history with the hard work left out; « history is sociology with the brains left out. »

l'histoire étroitement politique, diplomatique ou constitutionnelle, par celle des institutions, décrites comme des mécaniques sans vie, ainsi que d'un goût prononcé de la biographie du grand homme qui singularise son temps sans trop lui devoir.

Cette façon de percevoir et de pratiquer le métier d'historien, auquel on attribue volontiers le qualificatif d'histoire *événementielle*, conçue comme un genre en soi, se suffisant à lui-même, a d'importantes réalisations derrière elle. Sans doute continuera-t-elle, avec des nuances diverses, à prospérer pendant longtemps, non seulement parce qu'elle continue une tradition bien enracinée, mais aussi parce que le sens de la précision, de la chronologie, l'esprit critique et la méfiance de l'anachronisme constituent un des fondements du métier d'historien. Mais la possession et le maniement d'une technique, si valable et si précieuse soit-elle, ne suffisent pas pour faire de l'histoire une science du passé. Le fait et le récit ne sauraient être acceptés comme une fin ultime. Il est vrai que l'érudit à l'état pur n'existe pas en de nombreux exemplaires, mais l'esprit que l'âme est beaucoup plus répandu et il implique plus particulièrement la croyance en l'autonomie complète de l'histoire.

Dans quelle mesure, ce genre d'histoire, qui vit en régime presque autarcique, peut-il intéresser le sociologue ? Autrement dit : les faits et les événements ainsi ressuscités, regroupés et dits ont-ils une signification sociologique ? On peut généralement en douter. Car il arrive très souvent que ce procédé aboutisse plutôt à masquer les contenus proprement sociaux sous les couleurs apparentes. D'ailleurs les faits considérés comme les plus signifiants pour l'historien dans une perspective factuelle sont parfois les moins riches envisagés dans une perspective sociologique. En tout cela n'y a-t-il pas une question de préoccupations ?

Il serait faux, même après ce que nous venons de dire, de représenter les historiens canadiens en particulier comme un groupe d'érudits surtout préoccupés de raconter brillamment sans aucun souci d'aboutir à des schémas explicatifs⁵. On sait l'influence de la *staple approach* de Innis sur les praticiens de l'histoire économique et politique. Le professeur Creighton en a même fait un instrument d'analyse partielle du social. On sait aussi les répercussions de la *frontier approach* de Turner dans l'historiographie canadienne. De même on connaît les hypothèses qui servirent de point de départ aux travaux du professeur Lower. Enfin n'oublions pas, comme tendance récente, le rôle du concept de métropole. Tout cela constitue sans aucun doute un bilan imposant, mais qui demeure insuffisant dans la perspective d'une histoire sociale à écrire et d'une sociologie historique qui reste aussi à faire.

⁵ Gilles PAQUET, *A note on the Pattern of the Canadian Economic Development*, 33 p. Dans T. N. BREWIS, *Growth and the Canadian Economy*, Carleton University, 1965. Ouvrage en collaboration. L'auteur discute les différentes approches en histoire économique du Canada.

Il serait tout aussi abusif de croire que le goût de l'érudition a rendu les historiens insensibles aux engagements présents et aux contraintes idéologiques. Nous savons, sans toujours l'admettre suffisamment, quelle influence a eue le nationalisme sur l'historiographie canadienne. L'historiographie canadienne-française, pour sa part, a tellement été marquée par cette emprise qu'elle a suscité beaucoup plus d'idéologues, de bâtisseurs d'idéologies, que de vocations scientifiques. Peut-être a-t-on craint que notre histoire, en devenant partie d'une histoire générale au lieu d'être celle d'un « petit peuple cramponné à la survivance », ne perde sa résonance émotive et ne brise des frontières péniblement élevées contre le reste de l'univers. Non pas que l'historien doive afficher une suprême indifférence à l'égard du monde dans lequel il vit. Au contraire, la qualité des questions qu'il pose au passé dépend pour une large part de la nature de son insertion dans ce monde, dans un monde où les valeurs scientifiques sont inscrites d'une façon vitale. D'ailleurs toute idéologie propose, implicitement ou explicitement, sa propre explication du passé et secrète, selon les cas, un bloc de questions plus ou moins pertinentes à vérifier. Mais, entre engagement et servitude idéologique, il y a une nuance fondamentale.

A part l'histoire économique qui récemment a surtout été pratiquée par des économistes, l'historiographie canadienne a eu par trop tendance à évoluer en vase clos. Elle a oublié de se féconder suffisamment au contact des autres sciences de l'homme. Elle a aussi privilégié certains genres, se développant au maximum en certaines directions et négligeant certains secteurs entiers de la recherche. L'histoire économique n'a pas reçu de la part des historiens toute l'attention qu'elle méritait. Quant à l'histoire sociale et à celle des mentalités, elles commencent à peine à susciter des recherches d'envergure. S. D. Clark déclarait à ce sujet : « Canadian history had tended to be written as if social classes were something almost which did not exist⁶. » Plus nuancé, le jugement du professeur Mealing confirme aussi cette modeste part dans l'historiographie canadienne des préoccupations sociales : « The writing in Canadian history does not suggest that Canadian historians have so far made the concept (of social classes and of social structure) a very important part of their working equipment⁷. » La primauté excessive de l'histoire politique et constitutionnelle, de la biographie, n'est pas seulement le signe d'un déséquilibre, elle prouve la prédominance d'une conception de l'histoire qui n'accorde qu'une importance réduite aux conditionnements économiques, sociaux et mentaux. Car une histoire politique explicative ne peut que faire un appel constant à l'économique, au social et au mental.

⁶ *The Developing Canadian Community*, p. 242.

⁷ S. R. MEALING, *The Concept of Social Class and the Interpretation of Canadian History*, CHR (1965), p. 201-218.

Histoire et sociologie, c'est d'abord au niveau de l'histoire sociale que les échanges seront sans doute les plus fructueux. C'est davantage sur le plan d'une conception historique qui accorde moins d'attention à l'individuel, au singulier comme tels qu'au groupe et au collectif. Lucien Fèbvre définissait ainsi l'histoire : « Histoire, science de l'homme, ne l'oublions jamais. Science du changement perpétuel des sociétés humaines, de leur perpétuel et nécessaire réajustement à des conditions neuves d'existence matérielle, politique, morale, religieuse, intellectuelle. Science de cet accord qui se négocie, de cette harmonie qui s'établit perpétuellement et spontanément, à toutes les époques, entre les conditions diverses et synchroniques d'existence des hommes : conditions matérielles, conditions techniques, conditions spirituelles⁸. »

Assumer cette définition de l'histoire, c'est admettre l'inter-dépendance des différents paliers où évolue l'homme vivant en société. Certes l'histoire économique est intéressante en elle-même, mais elle l'est davantage dans sa résonance sociale, voire dans ses implications politiques, même mentales. De même l'histoire sociale à l'état pur, si elle est possible, n'a qu'une valeur limitée et elle n'acquiert de perspective véritable qu'en s'alimentant en plus aux réalités économiques, démographiques, politiques et mentales. Cette approche nous paraît tout aussi évidente pour l'histoire politique et la démographie historique que pour l'étude des idées. Car la réalité historique ne se laisse pas aisément ranger sous une seule étiquette, si évidente soit-elle en apparence. Elle est variée et complexe. Les travaux d'Ernest Labrousse, de Georges Lefèbvre et d'Albert Soboul sur la Révolution française⁹ illustrent le caractère fécond d'une acceptation de l'histoire comme « totale ».

Une telle perception du métier d'historien, loin de réduire les exigences concrètes du travail de l'historien, les accroît. En effet l'histoire tend à passer du stade qualitatif pour essayer de devenir quantitative. A ce niveau, au reste, le document individuel a beaucoup moins de sens que les grandes séries : les collections et les fonds d'archives. Il est évident, d'autre part, que l'introduction de la mesure est plus facile en histoire économique que dans les autres domaines. Là encore il faut se garder de toute illusion. Car le chiffre n'avait pas la même importance autrefois qu'aujourd'hui. En tête de leur vaste étude sur *Séville et l'Atlantique* pendant le siècle qui suit la découverte de l'Amérique, Huguette et Pierre Chaunu écrivent : « Est-il

⁸ L. FÈBVRE, *op. cit.*, p. 31 et suiv.

⁹ Signalons ici le livre récent d'Albert SOBOL, *The Parisian Sans-Culottes and the French Revolution, 1793-94*, Oxford Press, London, 1964, 280 p. Les titres de chapitres suffisent à indiquer l'approche globale : *Mentality and Social Composition, Social Aspirations, Political Leanings, Practical Applications of Sans Culottes Politics, Political Organization, Daily Life of the Militant Sans-Culotte, Popular Movement and Bourgeois Revolution*. Les livres de Labrousse et Lefèbvre sont trop connus pour qu'une mention détaillée soit nécessaire.

vrai qu'il n'y ait de science que du mesurable et que l'histoire puisse et doive, dans ce sens même, prétendre à une promotion scientifique . . . il est évident qu'on ne peut pas atteindre à une connaissance satisfaisante d'une économie présente ou passée, si on ne la réduit à la mesure. Et sans connaître la réalité matérielle, que saurait-on du temps passé ? . . . Et puisque l'on parle couramment d'un Ancien Régime politique et économique, il est commode de parler, à l'intérieur même de ce système périmé, d'un Ancien Régime de la mesure, désignant par là les siècles pour lesquels l'historien doit être son propre statisticien¹⁰. » Placer l'histoire sous le signe de la mesure, non seulement pour une meilleure connaissance des économies mais aussi des autres secteurs, c'est déjà faire le pont avec les autres sciences de l'homme. Il est vrai que la mesure n'est pas une fin en soi mais, grâce à elle, il devient possible d'approfondir le passé dans sa totalité. Frédéric Mauro, au début de son histoire quantitative du *Portugal et de l'Atlantique au XVII^e siècle*, affirme à propos de son entreprise : « Cependant il a voulu répondre aux exigences de la science historique contemporaine : essai d'histoire économique, il a voulu être à la fois géographie, sociologie et théorie économique du passé. Il a cherché à utiliser les ressources de la technologie et de la statistique et les concepts que la science sociale du présent mettait à sa disposition. Il ne les a, certes pas, appliqués brutalement, car les mots et les systèmes ont leur temps et ceux d'aujourd'hui ne doivent pas suggérer au chercheur ceux qu'il crée pour l'investigation et la compréhension du passé¹¹. » Ces ambitions quantitatives et cette ré-orientation progressive des perspectives suggèrent de plus en plus à l'historien d'aborder l'étude du passé selon deux dimensions fondamentales : les structures et la conjoncture.

Découvrir les cadres, les systèmes et les éléments durables à l'intérieur desquels évolue l'homme, tel est certainement un des objectifs de l'historien désireux d'expliquer adéquatement le passé. Pas plus que les déterminismes géographiques n'échappent à son investigation, les structures économiques ne doivent demeurer étrangères à l'historien. Car l'économie n'est pas une accumulation d'activités disparates, livrées aux fantaisies individuelles et dénuées de rapports entre elles. Des hiérarchies existent, des dépendances s'affirment entre les différents secteurs qui tendent à se regrouper autour d'une ou plusieurs activités dominantes. En somme l'aménagement de l'espace, même sans être formellement planifié, ne s'opère pas au hasard. Il est la résultante d'une certaine ordonnance quand il n'est pas le produit d'un système. Il en est de même de la société.

Sans doute celle-ci est-elle formée d'individus, jouissant d'une autonomie plus ou moins grande, mais elle est en même temps composée

¹⁰ Pierre et Huguette CHAUNU, *Séville et l'Atlantique, 1504-1650*, volume d'introduction méthodologique, p. 6.

¹¹ F. MAURO, *Le Portugal et l'Atlantique au XVII^e siècle, 1570-1670*, p. 1.

de groupes, de classes, parfois de castes, ayant leurs intérêts propres et leurs valeurs particulières. Dans toute société, même dans celles qui prétendent avoir réalisé un certain nivellement des conditions, il existe des élites qui ont tendance à s'identifier à l'ensemble de la société et à modeler celle-ci en fonction de leurs intérêts et de leurs valeurs. L'équilibre de la société dépend certes de facteurs proprement sociaux mais trouve en outre son support dans l'arrière-plan économique aussi bien que dans les réseaux institutionnels qui la fondent et l'expriment. Cette solidarité entre économie, société et institutions est loin d'être absolue : des désaccords plus ou moins profonds existent et des décalages s'inscrivent qui indiquent que même les structures les plus fermes sont en perpétuelle évolution. La création de la Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales illustre bien cette nouvelle préoccupation des historiens. Les mêmes rapports étroits subsistent entre les structures sociales et les mentalités, au point que la notion de structure mentale, comme celle d'idéologie, commence à entrer dans le vocabulaire des historiens. Robert Mandrou, au terme de son livre sur la France moderne défini comme un essai de psychologie historique, écrit : « Cette reconstitution de visions du monde individuelles prend sa pleine valeur dans la mesure où elle débouche sur une typologie, où elle permet de reconstruire des visions socialisées : c'est le groupe qui est important, car il pèse toujours de tout le poids des conformismes sociaux sur les individualités¹². » Si l'historien est entraîné à penser en termes de structures, qu'elles soient économiques, sociales, politiques ou autres, c'est que la compréhension du passé dans sa complexité l'y incite fortement. C'est aussi qu'il est impossible de saisir adéquatement une évolution sans avoir une connaissance suffisante du tout organisé qui évolue.

Les structures, quelles que soient leur résistance ou leur durée, se font et se défont, soit en raison de nécessités internes, soit sous l'effet de conjonctures particulières. L'idée de conjoncture, puisée chez les économistes, tend à acquérir dans le langage des historiens une signification beaucoup plus vaste. Pierre Chaunu écrit à ce sujet : « L'inexorable conjoncture, dont on sait maintenant qu'elle transcende sociétés, continents et systèmes politiques... d'autant plus inexorable qu'elle est moins extérieure à l'homme, mais bien l'expression la plus profonde du rythme propre de toutes les sociétés humaines¹³. » Ainsi

¹² R. MANDROU, *Introduction à la France moderne, 1500-1640*. Essai de psychologie historique, p. 351. Voir aussi son livre : *Classes et luttes de classes en France au début du XVII^e siècle*, 125 p.

¹³ P. CHAUNU, *op. cit.*, p. 22. Dans l'énorme volume consacré aux structures atlantiques dans la même série, l'auteur écrit : « Tout élément isolé du *Social global*, pour être soumis à l'analyse scientifique, possède une certaine durée. La répartition des phénomènes socio-économiques entre structures, ce qui dure et conjoncture, ce qui passe, n'est en rien immuable. Parler de structures et de conjoncture ne signifie, donc, pas autre chose qu'une volonté de classement autour d'un axe temps.

envisagée, la conjoncture n'est pas seulement économique, démographique, militaire et politique, elle mobilise en même temps la société et les mentalités. En un mot, elle possède un caractère global. Il est vrai que les rythmes et les tendances de l'économie sont particulièrement significatifs. Car la conjoncture économique, parce qu'elle affecte le statut des groupes et des classes, qu'elle confirme ou remet en question certains réseaux institutionnels, et qu'elle déclenche des réactions psychologiques, agit directement ou indirectement sur la société. Peu ou point de tensions, de conflits ou de mouvements sociaux ou politiques qui ne soient d'une façon ou d'une autre liés aux conditions économiques. C'est souvent à l'intérieur des crises que mûrissent les prises de conscience les plus décisives. L'inverse est d'ailleurs vrai. Les changements même passagers dans la société se répercutent au niveau économique. Le contexte démographique toujours très important en arrive, à certains moments, à exercer une action décisive sur les groupes et les psychologies. Qui oserait nier les implications multiples et profondes de l'immigration loyaliste, des arrivages massifs d'immigrants britanniques après 1815 et du surpeuplement des seigneuries dans le Bas-Canada à la même période ? Les inter-actions entre économie, société et démographie sont continuelles, assurant selon les moments la primauté à l'un ou l'autre de ces facteurs.

La conjoncture militaire a elle-même des significations multiples à tous les niveaux, aussi bien au plan économique et social qu'à celui des idéologies. La cohésion des élites sociales et politiques du Bas-Canada après 1791 ne peut se comprendre si on ne tient compte de l'existence d'un péril extérieur qui est à la fois militaire et idéologique. On connaît d'ailleurs les conséquences variées de la guerre de Sept Ans, de la Révolution américaine, des guerres de la Révolution et de l'Empire, de la guerre de 1812 sur l'économie et la société canadiennes. D'ailleurs toute l'histoire canadienne est parsemée de ces réactions nées du phénomène militaire mais qui mobilisent les individus et les groupes d'une façon globale. Qui oserait alors concevoir l'activité politique comme ayant une existence tout à fait autonome ? La conjoncture politique marque sans doute l'affirmation de tel ou tel destin individuel, les moins grands comme les plus grands, influence la société et les groupes qui l'animent, mais elle est aussi le produit de circonstances diverses qui existent dans l'économie et la société. Il en va de même des fluctuations de la psychologie collective, qu'on ne saurait comprendre par des facteurs uniquement psychologiques. Robert Mandrou définit ainsi ce qu'il appelle les conjonctures mentales : « les climats

Dans la mesure où le temps est la dimension de l'histoire, celle qui lui confère son originalité au milieu des sciences de l'homme et sa supériorité dans la hiérarchie dans les sciences du Social, la classification entre structures et conjoncture convient admirablement à tout travail d'histoire. » P. CHAUNU, *Séville et l'Atlantique. Les structures*, p. 12.

successifs dans lesquels se manifestent les crises, dans lesquels mûrissent les grands problèmes qui expriment l'évolution de longue durée des mentalités. Sans doute la dialectique qui s'institue ainsi entre les structures à évolution lente et les climats conjoncturels, est-elle un mouvement particulièrement subtil¹⁴. » Négliger les mentalités et les mouvements de la psychologie collective, c'est évidemment se contenter d'une explication partielle.

Cette reconnaissance des conjonctures particulières, d'une conjoncture globale, qui animent la vie des sociétés, permet une explication autant que possible valable des transformations qui se produisent dans les structures. Certes l'historien n'est pas seulement attiré par les mutations qui apparaissent, il l'est tout autant par ce qui résiste au temps et par les sources de cette imperméabilité au changement. Au fond, le temps est peut-être la dimension par excellence qui exprime la visée propre de l'historien.

Une histoire ainsi conçue comme quantitative, sensible à l'existence des structures et centrée sur l'analyse de la conjoncture, ne peut qu'être liée aux autres sciences de l'homme. A ce sujet, Lucien Fèbvre écrivait : « Entre disciplines proches ou lointaines, négocier perpétuellement des alliances nouvelles; sur un même sujet concentrer en faisceau la lumière de plusieurs sciences hétérogènes : tâche primordiale, et de toutes celles qui s'imposent à une histoire impatiente de frontières et de cloisonnements, la plus pressante sans doute et la plus féconde¹⁵. » Quelques années plus tard, un autre praticien de l'histoire sociale, Georges Bourgin, écrivait : « Mais le métier d'historien, à l'envisager sous son aspect synthétique, dans la collaboration de tant de disciplines, tend à devenir une sorte de somme de la recherche sur les destins de l'homme¹⁶. »

L'historien, parce qu'il est sans cesse confronté avec une réalité sociale à expliquer, est amené par les exigences de son travail, par les questions qu'il se pose autant que par celles suggérées par les documents, à emprunter au sociologue des concepts, des méthodes, des techniques, peut-être des modèles. Des études¹⁷ telles que celles du professeur John Porter, pour ne mentionner que celles-là, n'ont pas seulement une valeur pour le sociologue, elles intéressent directement l'historien. Évidemment ce dernier est conditionné à plus d'un point de vue. Le plus souvent il est limité par ses connaissances sociologiques, de sorte que ses choix s'en trouvent réduits, par la nature des documents accessibles et, enfin, par la réalité qu'il étudie. Tout cela

¹⁴ R. MANDROU, *Introduction à la France moderne*, p. 358 et suiv.

¹⁵ L. FÈBVRE, *Combats pour l'histoire*, p. 14.

¹⁶ *Eventail de l'histoire vivante, hommage à L. Fèbvre*, p. 38.

¹⁷ JOHN PORTER, *The Vertical Mosaic, An Analysis of Social Class and Power in Canada*, 626 p.

constitue sans doute un cadre très limitatif, mais qui ne doit pas empêcher l'historien de rechercher une démarche qui tend à faire entrer davantage l'histoire dans le réseau des échanges et de la collaboration inter-disciplinaires. En agissant ainsi, l'historien ne se mue pas en sociologue, il demeure fidèle à ce qu'il considère comme pouvant être sa visée propre. Car cet enrichissement des perspectives n'abolira jamais l'intensité du contact avec les grands ensembles de documents quantitatifs ou qualitatifs, pas plus qu'il ne diminuera son intérêt dans le passé. Une approche élargie ne vise pas à sortir l'historien des archives mais à l'y faire entrer plus profondément et plus efficacement. Ce nouveau type d'historien est-il appelé à remplacer le sociologue de métier qui œuvre dans le domaine de la sociologie historique ? Au contraire, nous pensons qu'une histoire plus riche de contenus sociologiques constituera un défi supplémentaire pour nombre de sociologues professionnels.

Car cette sociologie existe sous plusieurs formes : depuis le sociologue désireux de marquer les antécédents des questions qu'il étudie jusqu'à celui qui voit dans le passé un vaste champ de prospection pour le théoricien. Cette sociologie, tout comme l'histoire, a ses degrés fort variables d'efficacité et ses insuffisances. Disons qu'elle n'est pas d'abord le fruit d'un vain désir d'impérialisme, qui serait dicté par le seul besoin de prouver la supériorité du théoricien sur un type de travailleur plus empirique. Elle est une autre réponse aux richesses que recèle le passé. Historien social et sociologue sont donc intéressés par le même matériel humain.

Il y a quelques années, deux sociologues américains, soucieux de promouvoir un rapprochement entre histoire et sociologie, traçaient une sorte d'agenda concret pour la recherche inter-disciplinaire¹⁸. Tous les problèmes généraux qu'ils mentionnent sous ce titre : étude des groupes communautaires, sociologie politique et électorale, stratification et mobilité sociales, idéologies, mouvements sociaux, sociologie de l'entreprise, démographie et dimensions ethniques, relèvent également sous une formulation différente, de l'histoire sociale. Ce n'est donc pas à ce niveau que les distinctions s'établissent entre ces deux groupes de travailleurs.

Les nuances existeraient plutôt au plan de la démarche respective des historiens et sociologues, peut-être même dans l'objectif final poursuivi par les uns et par les autres. S. D. Clark écrivait : « Thus the development of a sociology of social change involves the examination of societies in change... We cannot become students of change without becoming historians. It is only by looking at what has happened to societies of the past, and over time, that the sociologist can

¹⁸ CAHNMAN and BOSKOFF, *Sociology and History*, p. 565-570.

derive the data on which to build his principles of social change¹⁹. » La démarche adoptée par Sigmund Diamond dans son intéressante étude²⁰ sur la structure sociale en Virginie et en Nouvelle-France, n'est pas différente : il voit dans les débuts de la colonisation française et anglaise une situation unique pour comprendre certains problèmes d'organisation et de désorganisation sociales. Cette démarche n'est certainement pas celle de l'historien social désireux d'expliquer la mise en place d'une société en Nouvelle-France. L'historien certes emprunterait au sociologue un certain arrière-plan conceptuel, il irait même, s'il est soucieux d'histoire comparée, jusqu'à associer le cas de la Virginie à celui du Canada, mais il ne chercherait pas avant tout à dégager les matériaux pour asseoir une théorie sociale valable en d'autres temps et en d'autres lieux. Disons qu'il aurait accordé une importance beaucoup plus marquée aux étapes réelles de la mise en place de cette nouvelle structure issue d'un conflit entre les héritages français et les conditions locales. Enfin, au lieu de se satisfaire d'un examen des études historiques existantes et d'une intrusion rapide dans les documents originaux, il aurait accordé une primauté incontestable à ces derniers. Nous touchons à un aspect délicat de cette rencontre entre deux disciplines.

Si nous croyons que le sociologue doive, s'il veut découvrir des réponses adéquates à ses problèmes théoriques quant aux sociétés du passé, se faire historien, ce n'est pas seulement en raison des insuffisances de l'histoire traditionnelle. Nous doutons même qu'une histoire sociale la mieux faite possible puisse satisfaire à toutes les exigences du sociologue. L'inverse est d'ailleurs vrai. Les lacunes de l'histoire conventionnelle et de la sociologie historique pratiquée dans le passé expliquent les incompréhensions durables qui existent entre les deux groupes. Celles-ci disparaîtront dans la mesure où l'historien élargira sa problématique et où le sociologue acceptera certaines nécessités du métier d'historien. Car ni l'un ni l'autre n'est inventeur de la réalité sociale. Il faut que disparaisse cette idée stérile que le sociologue serait le théoricien des matériaux accumulés par un manœuvre qui s'appelle l'historien, qu'il ne doit pas se salir les mains dans les archives. Le document, sous ses différentes formes, est la voie d'accès à la réalité historique. Qu'il étudie le présent ou le passé, le sociologue doit avoir des exigences scientifiques égales. Les meilleurs intérêts de l'histoire et de la sociologie, en tant que disciplines scientifiques, seront mieux servis par une histoire sociale et une sociologie historique renouvelées. A ce niveau d'égalité, dans une acceptation de nos approches et de nos visées respectives, la collaboration directe et les échanges sont possibles et nécessaires. Entre historiens économiques

¹⁹ S. D. CLARK, *op. cit.*, p. 236.

²⁰ CAHNMAN and BOSKOFF, *op. cit.*, p. 170-190.

et économistes historiens, entre démographes et historiens, les mêmes perspectives fructueuses existent.

Il va sans dire que l'évolution récente de la recherche historique dans la plupart des pays aura des répercussions décisives sur la formation des futurs historiens. Déjà d'ailleurs des centres ont été créés dans plusieurs universités canadiennes en vue de faciliter la recherche inter-disciplinaire et de promouvoir la formation de certains groupes d'étudiants dans cet esprit. Mais il ne s'agit là que d'un début, car, à notre avis, la formation des futurs historiens est à repenser plus systématiquement en cette direction. Les administrations et les institutions qui actuellement produisent des masses énormes de documents, sur lesquelles l'historien de demain aura à travailler, sont peuplées de spécialistes de toute catégorie. Les grandes séries de documents les plus significatives pour l'histoire sociale, ont tellement un caractère massif que leur prospection défie presque le travail d'équipe. Déjà certains historiens cherchent à vérifier les possibilités d'utiliser les techniques de l'échantillonnage. Ce sont là des réalités qui se présentent à notre attention. Seul l'historien et ceux qui s'occupent de le former détiennent la réponse à ces nouveaux défis. En attendant, nous vivons une transition.